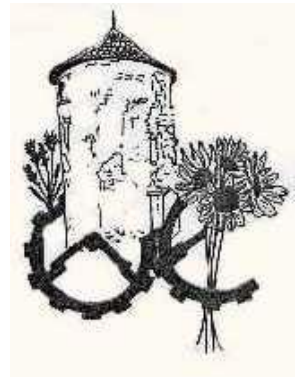


COMMUNE DE LE MOTTIER



Compte Rendu du Conseil Municipal du Mercredi 24 Juin 2020 à 20h15

Présents : Mmes RIVARD Isabelle, REYNAUD Françoise, GINET Véronique, CHANVILLARD Karine, BOURY Anne-Lise, ALBERT Céline, DAAS Marie-Laure, MM. MOYROUD Nicolas, PRUDHOMME Julien, BARBIER Sébastien, ALBERT Etienne, ROUVIERE Yannick, TITEUX Damien, DARBIGNAC Jean-Philippe, DURAND Anthony.

Secrétaire de séance : GINET Véronique

➤ **Point Trésorerie** :

Disponible au 24 juin 2020 : 275 569,77 €

➤ **Délibérations** :

→ **Modification de Bail Rural**

Le bail rural d'une parcelle communale au nom du GAEC du Champ Simon (Bruno ALBERT) est modifié au nom d'Etienne ALBERT.

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

→ **Avancement de grade : Création d'un poste**

Cette création de poste est nécessaire pour permettre l'évolution d'une employée communale - Christel GUILLOT - : suppression de son poste actuel « Adjoint Administratif Territorial de Catégorie C » par le poste « d'Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe ».

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

→ **Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales de mars 2020**

Cette commission donne un avis et effectue une mise à jour des valeurs locatives des biens bâtis. Elle est présidée par le Maire et doit être composée de 6 personnes titulaires et de 6 suppléants choisis par le Préfet. Une liste de 12 personnes au poste de titulaires et de 12 autres au poste de suppléants sera transmise aux services fiscaux. Une fois le choix opéré, cette liste sera publiée.

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

→ **Fixation des indemnités de fonctions des Maire, Adjointes et Conseillers délégués**

La commune se situe dans la tranche de 500 à 999 habitants.

L'indemnité maximum pour le Maire s'élève à 40,30% de l'Indice 1027 (3889,40€) soit 1567,43€ brut et l'indemnité maximum pour un Adjoint s'élève à 10,70% de l'Indice 1027 soit 416,17€ brut.

Il est proposé une indemnité de :

- 31% pour Mme le Maire soit 1205,71€ brut,
 - 7% pour les Adjointes soit 272,26€ brut,
 - et 5% pour les Conseillers Délégués soit 194,47€ brut.
- ⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

→ Création des commissions communales et nominations des référents

Pour ce mandat, les adjoints travaillent en binôme.

- 1^{er} Adjointe : Françoise REYNAUD : en charge des finances et des affaires scolaires
- 2^{ème} Adjoint : Nicolas MOYROUD : en charge de l'urbanisme, des travaux et de la sécurité, de la voirie, des bâtiments communaux
- 3^{ème} Adjointe : Véronique GINET : en charge des finances, des affaires sociales et des affaires scolaires
- 4^{ème} Adjoint : Julien PRUDHOMME : en charge des travaux et de la sécurité, de la voirie, des bâtiments communaux, du cimetière et de l'environnement

Nomination de conseillers délégués :

- Conseiller délégué au fleurissement de la commune : Karine CHANVILLARD
- Conseiller délégué aux travaux en appui aux adjoints : Sébastien BARBIER

Commissions	Missions	Référents	Membres
Finances	Gestion budgétaire Gestion locative	Véronique GINET Françoise REYNAUD	Isabelle RIVARD Nicolas MOYROUD Julien PRUDHOMME
Travaux	Sécurité Voirie Cimetière Bâtiments communaux	Julien PRUDHOMME Nicolas MOYROUD Sébastien BARBIER	Etienne ALBERT Jean-Philippe DARBIGNAC Yannick ROUVIERE
Affaires scolaires	Suivi des affaires scolaires Suivi du fonctionnement la cantine et de la garderie (ALSH : accueil de loisirs sans hébergement)	Véronique GINET Françoise REYNAUD	Céline ALBERT Marie-Laure DAAS Yannick ROUVIERE Damien TITEUX
Urbanisme	Si révision du PLUI (Plan Local d'urbanisme Intercommunal)	Nicolas MOYROUD	
Appels d'offres	Si Passage de marchés publics	Isabelle RIVARD	Julien PRUDHOMME Etienne ALBERT Anthony DURAND

Animation - Culture	Animations culturelles de la commune Des livres et nous Patrimoine Elaboration calendrier des fêtes	Isabelle RIVARD	Sébastien BARBIER Karine CHANVILLARD Céline ALBERT Marie-Laure DAAS Jean-Philippe DARBIGNAC
Communication	Le journal communal : Le Mottiérois Site internet Mieux communiquer avec les habitants	Isabelle RIVARD	Sébastien BARBIER Véronique GINET Nicolas MOYROUD Julien PRUDHOMME Françoise REYNAUD Yannick ROUVIERE
Environnement	Environnement Agriculture	Julien PRUDHOMME	Etienne ALBERT
Fleurissement	Fleurissement de la commune Nettoyage de la nature	Karine CHANVILLARD	Anne-Lise BOURY Marie-Laure DAAS Damien TITEUX

Lorsque l'exécutif de Bièvre Isère Communauté sera en place, des commissions intercommunales seront créées et nous désignerons un représentant pour chaque commission.

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

→ Désignation du délégué au sein du TE38 (Territoire Energie de l'Isère)

Le TE38 accompagne les communes pour une gestion optimisée de l'énergie et pour un développement harmonieux et solidaire dans tout le territoire.

Le TE38 a en charge la maintenance du réseau électrique de la commune dont l'éclairage public.

Titulaire : Nicolas MOYROUD

Suppléant : Jean-Philippe DARBIGNAC

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

→ Réglementation de l'accès au chemin rural du Gatefer et sur une partie du chemin de l'école

Pour les accès au chemin rural du Gatefer et sur une partie du chemin de l'école, un arrêté sera établi par Mme le Maire indiquant que tout véhicule à moteur sera interdit sauf véhicule agricole et véhicule de secours. Un panneau signalétique sera posé pour informer ces interdictions.

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

➤ Arrêtés de délégation aux adjoints :

Mmes Françoise REYNAUD et Véronique GINET, Adjointes aux finances, doivent pouvoir signer les documents de comptabilité : enregistrement des titres et mandats, validation de ces titres et mandats.

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

➤ Points travaux :

→ Le Chemin du Gatefer a été rénové.

→ La deuxième couche du Chemin de la Grand'Serve jusqu'à la Route de l'Alambic a été effectuée.

→ Des emplois partiels sont à prévoir sur toute la commune sauf Chemin de Combelatière car aménagement des réseaux sur cette partie.

➤ **Points reprise école :**

Lundi 22 juin, tous les enfants ont rejoint le chemin de l'école.

Karine ODET (ATSEM) a quitté l'école pour raison personnelle.

Marie-Jo JAVIX la remplace jusqu'à la fin de cette année scolaire et Marie-Christine MONTABON aide au périscolaire.

Le recrutement d'une nouvelle ATSEM est en cours.

La cantine est revenue à la normale avec une fréquentation de 20 à 25 enfants par jour avec le respect du protocole sanitaire et des groupes.

La garderie fonctionne avec 8 à 10 enfants le matin et 2 à 5 enfants le soir.

Un dossier a été déposé pour le label numérique avec une demande de tableau VBI pour la classe de maternelle, trois visualiseurs speechi (caméras de projection) pour chaque classe et renouvellement des trois ordinateurs portables des enseignants.

La subvention de l'Etat s'élève à 50% du coût avec un minimum de 3000€ et un maximum de 14000€.

Prochaine « commission école » prévue le 2 juillet à 20h00.

➤ **Bourse au Code de la Route (2 demandes) :**

Théo BILLET, en classe de Terminale Bac Professionnel Maintenance Technicien Industriel, et Coralie PENEL, en classe de Seconde Générale

ont déposé un dossier de demande de Bourse au Code la Route.

Ils sont inscrits à l'Auto-Ecole AG Conduite de la Côte Saint André.

En échange de cette attribution de 150€ chacun, une journée de travail d'intérêt collectif leur sera demandée et sera organisée prochainement.

⇒ *Accord favorable du Conseil Municipal*

➤ **Questions diverses :**

- Nomination d'un correspondant « forêt communale » pour la Chartre Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux : Julien PRUDHOMME.
- Nomination d'un représentant au Comité de Bassin du Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (Prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques) : Julien PRUDHOMME.